GR 36 – TOUR DES HAUTES CORBIERES – ETAPE 1/3

Infos Pratiques	
Distance	25 km
Durée *(moyenne)*	08h00
Niveau	Moyen
Dénivelé	1051 m D+
Départ	VILLEROUGE-TERMENES
Balisage	Blanc et rouge GR

Votre itinéraire

Étape 1 - De la mairie, suivre le Camin de la Bassa et monter de suite à gauche par un chemin caladé (pavé). Après le cimetière, remonter vers la D 613 ; la suivre à droite en direction de Félines sur 100 m. Après le pont, descendre à droite et aller tout droit dans le virage. Traverser le ruisseau du Bac du Four, obliquer à gauche et retrouver la D 613. Franchir le pont à gauche.

Étape 2 - Après le pont, quitter la route à droite. Ignorer un chemin à gauche, puis poursuivre tout droit deux fois. Dans le virage, tourner à gauche. Traverser le ruisseau et le remonter à gauche. Laisser deux chemins à gauche. Le chemin grimpe en lacets dans les bois et débouche sur une piste ; la prendre à gauche. Rester sur la voie la plus à gauche deux fois : la montée continue en surplombant le vallon du ruisseau de Saint-Jean. Atteindre une seconde bifurcation : monter à gauche, puis filer tout droit jusqu'au plateau du Prat de Labat (563 m).

Étape 3 - Prendre la piste à droite, ignorer un chemin à droite vers Tuchan, puis bifurquer à gauche pour traverser le plateau couvert de prairies où passent les moutons. Suivre le chemin principal en ignorant les chemins latéraux. Aller à droite pour passer sous la ligne à haute tension. Après une traversée en sous-bois, atteindre le col d'En Couloum.

Étape 4 - Continuer sur la piste jusqu'au col de la Croix de Pierre. Descendre à droite. (Vue étendue avec un paysage typique des Hautes Corbières ; la montagne du Tauch au sud, dans le lointain, les silhouettes de Quéribus et de Peyrepertuse).

Étape 5 - Au niveau d'un petit col, quitter la piste brusquement à gauche pour suivre un joli sentier en sous-bois et atteindre Palairac. Descendre tout droit jusqu'à la place du village (364 m) (Au centre, un platane et un marronnier remarquables).

Étape 6 - (Palairac : ancien castrum médiéval, il fut concédé au IXeme siècle à l'abbaye de Lagrasse par Charles le Chauve ; sur la D 123, la vieille église contient la chapelle du Graal.) De la placette, remonter à droite la Carreira de la Capelania, passer devant la mairie et suivre le petit sentier bordé d'une rampe de bois. Longer la clôture à gauche, puis remonter à droite dans un agréable sous-bois. Le sentier serpente en surplomb du vallon. Laisser un chemin descendant à gauche, atteindre un petit col et bifurquer à gauche. En bas, passer le gué. Remonter le ruisseau à gauche et grimper un raidillon.

Étape 7 - Bifurquer sur le deuxième chemin à droite pour traverser le ruisseau. Une montée raide permet d'atteindre le col de Couise (507 m).

Étape 8 - Continuer à gauche (points de vue sur le mont Tauch et le Canigou). Après une courbe à gauche, descendre à droite vers Tuchan. Cheminer dans les bois touffus. Rejoindre une piste et atteindre à droite la D 39 au col de Ferréol (428 m) et tourner à gauche. (2 possibilités au col de Ferréol : - Liaison GR du col de Ferréol à Borde-Grande via Maisons et Laroque de Fa, pour retrouver le GR 36 qui continue vers Peyrepertuse ou Mouthoumet. - GR 36 vers le Mont Tauch, puis Padern)

Étape 9 - Traverser la D39 et prendre la direction de Maisons sur 100 m. Descendre à droite dans les bois et s'enfoncer dans la combe du Gournet. Ignorer un chemin à droite et déboucher sur la D 123 ; la suivre à gauche et, après le ruisseau, la quitter à droite. Passer devant la bergerie de Gournet. Franchir le ruisseau à droite pour monter, puis redescendre vers Maisons. Ignorer le plan d'eau à gauche, traverser le gué et gagner l'entrée de Maisons (314 m).

Étape 10 - Entrer dans le village à gauche puis suivre la rue du Mont-Tauch vers Davejean. Continuer par la D 410 sur 900 m.

Étape 11 - Après un petit pont, bifurquer sur un chemin à gauche, franchir un gué et monter à droite. Laisser un chemin à droite, puis un à gauche. Prenant à gauche, déboucher sur la D 10 (600 m) ; descendre à gauche sur 100 m.

Étape 12 - S'engager à droite sur une large piste forestière. Rester sur la voie principale qui domine la vallée où se niche Dernacueillette. Dépasser un col et laisser un chemin à gauche. Traverser un passage canadien et arriver à un carrefour (555 m).

Étape 13 - Du plateau, obliquer à gauche, puis filer tout droit et à gauche pour remonter le long des ruines de Lacamp et poursuivre. Ignorer un chemin à gauche et, 20 m après une ligne électrique, pénétrer à droite dans la Coume Jonquière. Franchir une clôture pour descendre à droite. La repasser pour la suivre à gauche. Une montée raide et un passage de clôture amène sur un carrefour. (A 300 m au nord, possibilité de gagner le lieu-dit de la Pierre droite (vue : nécropole de la Clape : huit dolmens datant du néolithique récent).

Étape 14 - Ignorer le passage canadien pour descendre en face en laissant un chemin à droite. Cheminer entre prairies verdoyantes et collines boisées. Au bout de 200 m, prendre un raccourci à droite. Retrouvant la piste, continuer la descente. Poursuivre tout droit et ignorer le gué à droite. Déboucher sur la D 1610 ; l'emprunter à droite jusqu'à Laroque-de-Fa (455 m).

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/gr-36-tour-des-hautes-corbieres-etape-1-3/